

POUR UN GOLFE QUI BOUGE ET ANTICIPE !

Le projet de JANUS n° 3 : Un site « vitrine commerciale » interactif

Malgré la crise, le e-commerce est un des rares domaines de l'économie qui a fortement progressé et qui a encore un fort potentiel de croissance devant lui.

Le monde bouge et la société change. Cette évidence est flagrante dans le mode de comportement consumériste moderne. Ceux qui ne veulent pas y croire ou s'y atteler vont s'en mordre les doigts d'ici quelques petites années.

Qu'on le veuille ou non, le mode de vie, le temps passé dans les transports, les heures de travail décalées, le prix des produits, le pouvoir d'achat en berne, la livraison rapide à domicile, etc, tout concoure à ce que le e-commerce se développe.

C'est une affaire privée, allez-vous me dire. Oui et non !

Oui, au niveau de chaque entrepreneur.

Non, en ce sens qu'une commune ainsi qu'une communauté de communes peuvent agir et interagir pour mettre leur territoire en phase avec les nécessités de demain. En effet, on ne peut pas parler de développement si on n'a pas une gouvernance qui permet de faire fonctionner.

La gouvernance actuelle est en deçà de ce dont a besoin le tissu économique face aux bouleversements sociétaux et économiques qui se déroulent actuellement. Je vous invite à lire ou relire un précédent message [Intercommunalité: JANUS dénonce la myopie de nos élus du Golfe](#)

Comme il est dit dans ce site gouvernemental et comme ne cesse de le dire JANUS depuis le début de COGOLINFORUM en septembre 2009, le tourisme change. Dans ce message il est question de 2020. Mais 2020, c'est la fin du mandat qui commencera en 2014. Le prochain maire devra impérativement jouer au visionnaire comme le fait JANUS sur COGOLINFORUM.

Agir local, penser global et agir aujourd'hui en pensant à demain sont les clés du « mieux vivre ensemble à Cogolin et dans le Golfe demain ». Il faut remplacer les édiles myopes et archaïques par des gouvernants désireux de gouverner autrement, par des gouvernants en phase avec aujourd'hui et regardant vers demain !

A l'échelle d'une commune et d'une intercommunalité, le temps est différent. Je ne peux décider en 2013 quelque chose d'important pour 2014. J'extrapole mais c'est un peu ça. En 2013, je réfléchis et monte le dossier. En 2014, je cherche les soutiens et divers financements. En 2015 voire 2016, je lance un appel d'offre et je choisis les entreprises et la date des travaux. En 2017, les travaux commencent. En 2018, après conformité, contrôle, etc : inauguration. Ensuite, on essuie les plâtres durant un ou deux ans et c'est enfin opérationnel !

La durée est peut-être moins longue ou peut-être plus longue, mais le processus est très étalé dans le temps. Qu'on le veuille ou non, il y a tellement de freins et de démarches que la lenteur est forcément omniprésente dans toutes les phases de la réalisation d'un projet... CQFD !

Il est donc primordial que le futur gérant de Cogolin en 2014 et le nouveau président de la communauté de communes qui sera élu après ces élections communales soient prêts à investir dans la nouvelle économie de demain dès les premières heures de leur mandature.

JANUS propose un projet qui n'est pas exceptionnellement coûteux, qui peu s'autofinancer en cas de franc succès et qui va dans le sens du nouveau mode de commercer et de communiquer. La proposition de JANUS est un site communal « vitrine commerciale » interactif.

LE PROJET

Un site à visée promotionnelle du tissu économique local.
Ce site serait en lien avec le site officiel de la commune.

Son objectif

Le site aux couleurs de Cogolin, arborant les armoiries de la ville, avec vidéo et des photos de la ville, du golfe, des Marines proposerait de nombreux liens ou rubriques (les corps de métiers) pour faire connaître au monde entier les divers acteurs du tissu économique cogolinois et les mettre directement en contact.

Une rubrique géographie : localisation, situation sur la carte, toutes en nombre de kilomètres de..., températures moyennes, pluviométrie, etc.

Un lien d'accès au site officiel de la mairie et un lien d'accès au site officiel de la communauté de commune du Golfe de Saint-Tropez.

Une rubrique histoire : histoire de l'artisanat local, de la viticulture, de l'entreprenariat local.

Les différentes rubriques concernant les catégories professionnelles : électroménager, librairies, pharmacies, meubles, bouchers, artisanat, etc.

DESCRIPTION

Lorsque l'on clique sur un lien des corps de métiers. La page s'ouvre sur Un ensemble d'espaces « vitrines ».

Chaque commerçant, chaque artisan, chaque entreprise, qui sera inscrit aura droit à son encart vitrine.

L'encart vitrine se détaillant ainsi :

- un cadre photo avec la photo du magasin, de l'entreprise.

Un cadre références avec adresse du local, nom des responsables, numéro de téléphone et de fax, adresse e-mail et/ou adresse du site avec lien permettant l'accès direct.

Un troisième cadre permettant l'affichage d'une information promotionnelle.

AVANTAGES

- Comme l'annuaire des pages jaunes pour le téléphone, ce site serait une sorte d'annuaire amélioré des commerces, artisans et entrepreneurs de Cogolin.

- A partir de ce site centralisateur, chaque visiteur aurait accès à l'ensemble des commerces inscrits avec la possibilité d'accéder directement au site de vente de tel ou tel commerce.

- Le fait de donner une vitrine virtuelle aux commerces et de les centraliser sur un site officiel redore l'image dynamique de la ville ainsi que celle des divers commerces, artisans et entrepreneurs.

- Le fait que ce soit un site communal qui concentre une majorité de commerçants, artisans et entrepreneurs, permet d'avoir une assise financière plus grande et ainsi de mieux être référencer sur les moteurs de recherche et d'apparaître en bonne place.

- Le fait que ce soit un site communal permet de ne pas être un site à but lucrative. Cela permet ainsi d'avoir un prix d'inscription à l'année très abordable, étant entendu que le prix de l'inscription n'a pour but que l'autofinancement du site et son amélioration.

- Le système peut évoluer. Comme j'en ai parlé dans la proposition n° 2

[Intercommunalité: Proposition de JANUS n° 2 : Le label vins du Golfe de Saint-Tropez](#)

il est possible de créer des interconnexions entre divers sites augmentant ainsi l'effet promotionnel pour le tissu économique local. C'est ici qu'intervient l'étape de la communauté de communes.

LA PLATEFORME VIRTUELLE « VITRINE COMMERCIALE » DU GOLFE

Toujours les mêmes maîtres-mots : cohérence, interactivité, synergie, interrelation et/ou intergénération.

La page d'accueil de ce site « vitrine commerciale » interactif comporterait la page géographique, la page histoire à l'échelle du Golfe. Une page pour les spectacles et animations qui répertorie chaque mois tout ce qu'il se passe dans chacune des 12 communes.

Puis les 12 liens renvoyant sur le site « vitrine commerciale » interactif de chacune des communes du territoire intercommunal. Il va de soi que le vice-président de la communauté de communes délégué à la prospective aura au préalable demandé à chaque commune la création d'un site « vitrine commerciale » interactif.

Les avantages de cette plateforme virtuelle commune pour l'ensemble du Golfe :

1 Elle est en grande partie autofinancée par le versement d'une quote-part des inscriptions par chacun des 12 sites « vitrine commerciale » interactifs.

2 Elle ne nécessite pas un grand investissement de mise en place et de fonctionnement puisqu'elle n'est qu'un relais vers les 12 sites « vitrine commerciale » interactifs.

3 Elle fédère tous les commerçants, artisans et entrepreneurs derrière leur commune mais surtout derrière le « label » Golfe de Saint-Tropez.

4 L'idée de « label » Golfe de Saint-Tropez est très importante. Le fait de fédérer une communauté économique sur un projet concret permet le lancement d'une dynamique de cohésion socio-économique propre à initier d'autres projets communs autour de ce « label » territorial (charte, cahier des charges, conditions).

5 L'importance du niveau plateforme virtuelle permet de beaucoup mieux référencer le site sur les moteurs de recherche et ainsi de rayonner beaucoup plus que si l'on n'est qu'un simple commerçant ou artisan ou petit entrepreneur et beaucoup plus que si l'on n'est qu'un seul site communal.

JANUS espère que les futurs gérants de communes qui seront élus en 2014 sauront donner à la communauté de communes une véritable fonction de « chef d'entreprise » : créativité – innovation – mise en perspective – anticiper – investir à bon escient pour développer un cadre propitiatoire à l'émergence d'une nouvelle dynamique, de nouveaux métiers, d'une nouvelle économie.

Tous les domaines de la vie communale et intercommunale sont liés. Ils sont à la fois indépendants et interdépendants. Ce sont ces dimensions d'interactivité et de synergie que nos élus ont si peu utilisées. Cela peut paraître paradoxal mais c'est en développant la proximité que l'on pourra rayonner bien au-delà des frontières du Golfe de Saint-Tropez. Rappelez-vous de la métaphore de la perle et du collier...
CQFD !

FAISONS CAP VERS L'INTELLIGENCE TERRITORIALE ET L'AUDACE !

JANUS